

Pièces à fournir obligatoires

- **E-photo obligatoire** : ne pas se connecter directement au site de l'ANTS.
- **Pièce d'identité** : CNI, ASSR2 ou permis AM selon la situation.
- **JDC / recensement** : JDC le cas échéant ; recensement en mairie dès 16 ans.
- **Enveloppe** : enveloppe timbrée au tarif en vigueur.
- **Mineur** : CNI d'un parent ou du tuteur légal.
- **Hébergement** : attestation d'hébergement si nécessaire.
- **Domicile** : justificatif de moins de 3 mois ou avis d'imposition.

Demande en ligne obligatoire. Tout dossier incomplet ne pourra pas être finalisé.

En cas de désaccord sur le volume d'heures, une nouvelle évaluation peut être réalisée dans l'établissement de votre choix.



Agrément : 18 037 00060 – SIRET : 753 187 939 0024

Formules de formation : Permis B, B78 et AAC

Permis B – boîte manuelle : formation traditionnelle incluant le code, les heures de conduite, le suivi pédagogique, l'accompagnement à l'examen pratique et la gestion administrative du dossier. **20 h obligatoires minimum.**

Permis B78 – boîte automatique : formation incluant le code, les heures de conduite, le suivi pédagogique, l'accompagnement à l'examen pratique et la gestion administrative du dossier. **13 h obligatoires minimum.**

- **Supports** : livre de code, livret de conduite dématérialisé, livret de vérifications et supports pédagogiques.
- **Code** : accès illimité à la salle pendant 1 an avec application dédiée.
- **En ligne** : 169 séries de code disponibles pendant 6 mois.
- **Conduite** : 20 h minimum avec écoute pédagogique.
- **Examen** : accompagnement et présence à l'examen pratique.
- **Dossier** : gestion administrative incluse.

À noter : l'examen du code n'est pas inclus dans le forfait.

Option code seul : accès au code pendant 6 mois avec contrat, accès internet et auto-école, démarches ANTS et livret de préparation : 180 €.

AAC – conduite accompagnée : formation accessible dès 15 ans, avec une phase de conduite accompagnée, des rendez-vous

pédagogiques obligatoires et une préparation renforcée à l'examen pratique.

- **Supports** : box AAC, livre de code, livrets dématérialisés et supports pédagogiques.
- **Code** : accès illimité à la salle pendant 1 an avec application dédiée.
- **En ligne** : 169 séries de code disponibles pendant 6 mois.
- **Formation initiale** : 20 h minimum en boîte manuelle ou 13 h en boîte automatique B78, écoute pédagogique et rendez-vous préalable de 2 h.
- **Conduite accompagnée** : 12 mois minimum et 3 000 km à parcourir.
- **Rendez-vous pédagogiques** : 2 rendez-vous obligatoires avec l'élève, l'accompagnateur et le formateur.
- **Examen** : accompagnement possible à partir de 17 ans révolus.
- **Assurance** : pas de supplément AAC ; accompagnateur titulaire du permis depuis plus de 5 ans.

Évaluation de conduite avec un formateur diplômé d'État : 49 € en boîte manuelle.

Évaluation de conduite avec un formateur diplômé d'État : 55 € en boîte automatique B78.

Modes de règlement acceptés : carte bancaire, virement bancaire, chèque ou espèces. Numéro intracommunautaire : FR 45 753187939.